

Lurcy-le-Bourg,
Le 17 janvier 2026

Demande à destination des listes en
préparation pour les municipales 2026

CHÈRES VOISINES, CHERS VOISINS,

L'association **AD des Collines du Nivernais** (créée en 2023 a déjà été mobilisée, victorieusement, contre un projet éolien) **s'oppose fermement à un nouveau projet dit agrivoltaïque** à Lurcy-le-Bourg, sur 50 hectares. (panneaux photovoltaïques de type ombrières sur sols vivants)

En effet, **une demande** de certificat d'urbanisme opérationnel a été déposée en mairie en juillet dernier. Celle-ci **a eu un avis favorable** de la part **de M. Le Maire** sortant, les conseillers ne s'étant pas prononcé. L'une d'entre eux étant partie prenante et aurait signé juste après une promesse de bail avec les promoteurs.

Ce projet concernerait principalement **le hameau de Marré**, tous ses habitants **et** avec des répercussions sur **les proches hameaux** de Villeneuve, du Petit-Marais, de Vilaine, de Marolles, du Sancy et des Badières, pour certains à moindre mesure, mais également la butte de Montenoison et sa vue remarquable.

Plus concrètement, **50 hectares de panneaux photovoltaïques**, de type ombrières, seraient implantés dans les **prairies et collines** tout **autour de Marré, visibles des hameaux avoisinants**. Hormis une détérioration de nos paysages, une artificialisation des sols, une perte de la valeur immobilière de nos biens, un impact majeur pour notre faune et les oiseaux migrateurs, les nuisances visuelles, lumineuses et sonores générées seront sans compter les désagréments des travaux à venir, et ce, pendant plusieurs mois, perte d'attractivité touristique, industrialisation du patrimoine au profit de **spéculateurs privés** et de **l'appât du gain des propriétaires/exploitants**, qui, pour la plupart n'habitent pas à proximité.

Association de Défense des Collines du Nivernais

Centre-nivernais, entre Amognes et Bertranges



Bien entendu, **l'association et ses adhérents s'opposent fortement** à ce projet, se mobiliseront et œuvreront activement pour son annulation définitive. Les paysages sont un bien de tous. Nous en séparer serait un vol.

En mars 2026 auront lieux les **élections municipales**.

NOUS DEMANDONS DÈS MAINTENANT À CHAQUE LISTE DE SE POSITIONNER, POUR ou CONTRE, CE PROJET DE SACCAGE DE NOS PAYSAGES.

Nous invitons également, d'ores et déjà, nos adhérents, sympathisants et les amoureux de la nature, inscrits sur les listes électorales de Lurcy-le-Bourg, **À NE PAS VOTER pour une liste ne se positionnant pas clairement défavorablement** au projet **OU À VOTER NUL** (en barrant **en rouge** le bulletin lors du vote ou en le déchirant, ce qui le rendra nul) **en cas d'une liste unique ne s'étant pas positionnée contre**.

Nous comptons sur vous pour nous aider à sauvegarder notre patrimoine naturel, nos beaux paysages et notre qualité de vie.

A votre disposition pour en parler.

Le président de l'association
Frédéric MARSOT

AD des COLLINES DU NIVERNAIS
Association de défense
Centre-nivernais
entre Amognes et Bertranges



Tél : 06 25 21 64 21
Mail : contact@adcollinesdunivernais.fr
Web : adcollinesdunivernais.fr